



Fédération des Ludothèques Suisses
Verband der Schweizer Ludotheken
Federazione delle Ludoteche Svizzere
Federaziun da las Ludotecas Svizras

Fédération des Ludothèques Suisses (FLS) – offre d’emploi au sein du comité

Pour l’Assemblée des délégués du 4 mai 2024, nous devons compléter notre comité et cherchons à engager de nouvelles personnes.

La FLS regroupe 336 ludothèques dans une même association. L'une des tâches principales sera de mettre en valeur les ludothèques, les jeux et le travail de la FLS.

Nous recherchons des personnes qui ont bon réseau dans le domaine du jeu ou en politique, qui font preuve de créativité et d’ouverture d’esprit et qui, de préférence, s’expriment bien en français et en allemand.

Nous nous imaginons des personnes qui...

- comprennent les enjeux du jeu
- pensent et agissent de manière stratégique et visionnaire
- souhaitent s’engager sur le plan opérationnel
- sont convaincues de l’importance des ludothèques et de leur rôle dans la société
- sont prêtes à consacrer le temps nécessaire et ont les capacités pour le faire

Nous offrons...

- un travail bénévole varié. Les dépenses et les frais de voyage sont remboursés
- un comité constitué d’une équipe bien rodée et qui connaît les besoins des ludothèques
- deux secrétariats, l’un en Suisse romande et l’autre en Suisse alémanique, qui prennent en charge une grande partie du travail opérationnel et récurrent
- des équipes actives au niveau de la formation, des forums de jeux et de la mise en réseau dans les régions

Nous sommes ouverts à toutes nouvelles idées et propositions. Le futur comité sera réorganisé en fonction des compétences et intérêts des personnes qui se présenteront.

Ces postes bénévoles comprennent les tâches...

- mise en place du secteur d’activité attribué en collaboration avec le reste du comité.
- participation aux séances du comité (environ 1x par mois).
- participer à l’Assemblée des Délégués annuelle.

Entrée en fonction

L’entrée en fonction officielle aura lieu avec l’élection du comité de la FLS lors de l’Assemblée des Délégués du 4 mai 2024. La présence à l’Assemblée des Délégués est requise. Ces postes seront soumis aux votations tous les deux ans et est limité à un mandat de 10 ans.

Te sens-tu concerné.e ?

Annonce-toi, sans engagement, jusqu’au 4 mars au plus tard auprès du secrétariat.

secretariat.romandie@ludo.ch.